

	Association loi 1901 Non assujettie à la TVA N°SIRET : 501 629 737 000 21 CODE APE : 9499Z Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 27210420121 auprès du préfet de Côte-d'Or N° agrément FNSPF : PSC1-1101P75 Agrément départemental délivré sous le n° 21/FPS/005	15 rue de l'Eglise 21800 NEUILLY-CRIMOLOIS www.udsp21.fr   Courriel : contact@udsp21.fr Référence : FPR_PSC v1 créée le 20/02/2026 Version en vigueur : v1 Depuis le : 20/02/2026
---	---	---

FICHE DE PRESENTATION DU RECYCLAGE PSC – PREMIERS SECOURS CITOYEN

Public visé : grand public.

Prérequis : Titulaire du PSC.

Objectifs : Mise à jour des compétences du citoyen titulaire du PSC (révisions et nouvelles recommandations).

Contenu :

- Révision de l'ensemble du programme : protection / alerte / gestes élémentaires de secours,
- Apports sur les éventuelles réformes.

Durée : 4 heures.

Modalités pratiques et logistiques : accueil convivial à partir de 8h00, de 8h30 à 12h30 formation, ou accueil convivial à partir de 13h00, puis de 13h30 - 17h30 formation. 17h30 clôture de la journée. 10 participants maximum.

Délai d'accès à la formation : limite d'inscription 2 semaines avant le début de la formation.

Accessibilité aux personnes handicapées : oui

Modalités d'évaluations : Pas d'évaluation

Possibilité de validation de blocs de compétences : /

Equivalence, passerelles : /

Suite de parcours : engagement citoyen.

Débouchés : /

Tarifs : 30€ par participant, sauf convention spécifique.

Contact : contact@udsp21.fr